

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1066 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ELAJSAMI LARBI

Date de naissance :

Adresse : KIAD EL OULFA TNN 17 RPT 264

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 2022

Nom et prénom du malade : ALLAL BEN ABDELLAH FATHNA Age :

Lien de parenté : Enfumême Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où le malade aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/09/22	CS		300	Dr. Khadija Ben Moudi Spécialiste en Médecine de la Plastique et de la Réparation Bâtiment Faculté de Médecine de Casablanca 68, Hay Kafia, Bd. Mouad Bedoui 10100 Casablanca Tél. : 05 22 73 33 37 / Gsm. : 06 62 18 05 45

DIJOUR AYAD EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Pharmacie Riad El Oulfa Casablanca / Tél : 05 22 91 45 78	Montant de la Facture
INPE : 092060086	19/09/22	1099,80

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000 35533411	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khadija BENDDANE

Spécialiste en Médecine Interne

Echographie Médicale

Diplômée de la Faculté de Médecine
de Casablanca

الدكتورة خديجة بندان

طبيبة اختصاصية في الطب الباطني

الفحص بالصدى

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le

19/9/22

68,90 x 3

✓ CATHORRI RATNA

- Plastex x 11 

1 - 0 - 0

3 mois

22,80

Anton  5

2 - 0 - 1

6 T

9 = - 21

21 T 2 T

89,00

cali  6

0 - 0 - 1

12,00

Kolb 20

1 - 0 - 0

Diouri Ayadi Mohamed Rachid
Pharmacie Riad El Oufia
Casablanca / Tel: 05 22 91 45 78
INPE: 09 20 60 00 86

126,30 Auf meutin 1g

SV

6 J

~~Docteur x 30~~

188,00 x 3

~~Piasedine~~

SV

30

T = 1099,80

68,90

68,90

68,90

9202 10:39:44
200322: 101
CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V : 220H80
6 118000 060345

PIRE N'EST PAS UN MÉD
ANDÉ A L'ARÔM
FCE19 0225
LOT PER
Prix 89,00

LOT 211319
EXP 04/2024
PPV 42,00DH

PPU: 126,30 DH
LOT: 649958
PER: 11/23

LOT: 220147
DUUD: 02/2025
49,00DH

PIASCLEDINE® 300MG
Boîte de 30 gélules
Distribué par Sotherna-Bouskoura
PPV : 188,00 DHS

PIASCLEDINE® 300MG
Boîte de 30 gélules
Distribué par Sotherna-Bouskoura
PPV : 188,00 DHS

6 118001 072644